**Appel à projet relations internationales ALLSH**

***Objectifs****:*

L’objectif de cet appel est de donner une impulsion aux projets de coopération internationale portés par les enseignants et les enseignants-chercheurs de l’UFR ALLSH. Il s’agit de favoriser l’internationalisation de la formation et de la recherche au sein de notre Faculté en apportant un soutien au développement ou à la consolidation d’actions dites structurantes, conformément à la stratégie internationale d’Aix Marseille Université (Lettre d’AMU, décembre 2017), **en priorité par le biais de mobilités sortantes**.

Cet appel concerne les projets de mobilité pour l’année 2019, de janvier à décembre.

Un compte rendu sera remis à la Commission des Relations Internationales de l’UFR à l’issue de la mobilité.

***Types d’action financées****:*

* Les séjours de recherche dans un laboratoire partenaire,
* Les échanges poste à poste (prise en charge des frais de transport),
* Les missions d’enseignement dans un département de formation de l’université partenaire,
* Les missions visant à développer ou à consolider des partenariats structurants (Diplôme en Partenariat International, Mobilités Internationales de Crédits etc.),
* Les missions visant à constituer un réseau international afin de déposer une candidature à un financement européen (Europe créative, partenariat stratégique, renforcement des capacités, alliances de la connaissance etc.) ou international,
* Le développement d’écoles d’été ou une contribution à leur organisation.

*Nota bene* :

1. Il convient d’éviter les doublons avec des dispositifs existants, les actions financées dans le cadre de cet appel ne devront donc pas être candidates à d’autres financements UFR, de type appel « workshop » ou « journées d’étude ».
2. Cet appel privilégie les partenaires stratégiques d’Aix Marseille Université, sans s’interdire de soutenir des projets prometteurs qui ne concernent pas les universités cibles de l’établissement.

***Modalités de soumission***

Les dossiers seront à envoyer sous forme électronique et par mail à Doris Borelbach (doris.borelbach@univ-amu.fr), chargée de coopération ALLSH, avec copie à Valérie André (valerie.andre@univ-amu.fr), Vice-doyenne relations internationales.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **26 novembre 2018 à 18h**.

Les dossiers comprendront les pièces suivantes :

1. Un projet de 2 pages maximum, détaillant notamment le ou les objectif(s), les raisons du choix du partenaire, l’intérêt pour l’UFR ALLSH, et une estimation du budget dûment motivée (présentée en utilisant l’annexe financière préétablie),
2. Les CV du/des porteurs de projet,
3. Une lettre d’invitation de la directrice/du directeur du ou des laboratoire.s de recherche et/ou département.s de formation de l’université partenaire.

Les projets déposés devront avoir été préalablement visés par le directeur/la directrice du ou des unité.s de recherche et/ou département.s de formation concernés. Les deux visas sont attendus lorsque le projet comporte à la fois une dimension recherche et une dimension formation.

Toutes les pièces seront regroupées dans un seul dossier.

***Modalités d’évaluation***

Chaque dossier sera examiné par deux rapporteurs désignés au sein de la Commission des Relations Internationales de l’UFR, dont les rapports serviront de base de travail pour la Commission réunie en séance plénière.

Les notifications d’acceptation ou de rejet seront envoyées **au plus tard le 14 décembre 2018**.

***Modalités de financement***

L’enveloppe UFR a été fixée à 15 000 Euros pour ce premier appel, avec un plafond de 5 000 Euros par projet.

Le financement octroyé sera utilisable pour couvrir les frais de déplacement, d’hébergement et de restauration des collègues missionnés. Dès réception de la notification, le service financier prendra contact avec le.s porteur.s de projet.

Dans la mesure du possible, les titres de transport et les frais d’hébergement seront pris en charge en amont de la mobilité par le service financier de l’UFR ALLSH.